

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.089

L'an deux mille vingt-trois, le 23 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 juin 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Dominique BERGEROT représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Didier SIMONNET
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU
Mme Odile CHOLLET représentée par M. Yannick PAVON
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 32

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DÉCISION MOFIFICATIVE DE CRÉDITS N°2 / 2023 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2023 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
023.01	- Virement à la Section d'Investissement	+ 173 469,00 €	
60623.4214	- Alimentation pour Maison de l'Enfance	+ 2 000,00 €	
60623.4221	- Alimentation pour la Crèche	+ 1 000,00 €	
615221.023	- Restauration du « Poilu de Royan » au Monument aux morts	+ 12 600,00 €	
6184.020	- Frais de formation du personnel (complément)	+ 10 000,00 €	
6232.023	- Feux d'artifice du 14/07 et 15/08 (complément)	+ 4 000,00 €	
62268.020	- Honoraires sur remboursement C.S.P.E.	+ 11 647,00 €	
6558.213	- Participation aux dépenses Obligatoires - Ecoles	+ 2 000,00 €	
65888.01	- Autres charges exceptionnelles	- 152 842,00 €	
75888.020	- Remboursement de la contribution au service public de l'Electricité (C.S.P.E.) - Années 2012 à 2014		+ 48 529,00 €
75888.512	- Prime E.D.F pour opérations d'économies d'énergie - Eclairage Public		+ 15 345,00 €
	TOTAL	+ 63 874,00 €	+ 63 874,00 €

	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
021.01	- Virement de la Section de Fonctionnement		+ 173 469,00 €
024.01	- Aliénation parcelle AM N°82 44 avenue Maryse Bastié		+ 375 000,00 €
2115.518	- Acquisition parcelle AY N°133 8, allée des Mignardises	+ 407 945,00 €	
2188.311	- Acquisition d'une alarme pour la Galerie des Voûtes du Port (Remplacement)	+ 3 023,00 €	
2188.312	- Acquisition d'une alarme pour le C.I.A.P.	+ 7 136,00 €	
2315.845	- Révision de prix pour les marchés de Voirie (Lot 1 et 2)	+ 130 365,00 €	
	TOTAL	+ 548 469,00 €	+ 548 469,00 €

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

COMMUNE Communes de plus de 10 000 Habitants : VILLE DE ROYAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170306100013

POSTE COMPTABLE : ROYAN

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes**A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	67
A1.908 - Fonction 8 - Transports	70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	74
A2.01 - Opérations non ventilables	76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	83
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	84
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	85
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	88
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	92
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	95
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	96
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	97
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	100
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	102
A2.938 - Fonction 8 - Transports	105

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	109
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	110
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	114
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	118
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	119
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	121
B3.2 - Etalement des provisions	123
B4 - Etat des charges transférées	124
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	125
B6 - Prêts	126
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	127
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	128
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	129
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	131
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	132
B11.2 - Liste des établissements publics créés	133
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	134
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	135
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	136
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	138
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	139
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	140
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	141

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		J
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	18946

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	28091658.00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%

- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes	Solde (B)	
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
I	0,00	III	0,00	B2 0,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
		0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
		0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		548 469,00	548 469,00

		+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
			=	=
Total de la section d'investissement (2)			548 469,00	548 469,00

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		63 874,00	63 874,00

28-06-2023

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit)	(si excédent)
			0,00	0,00
			=	=
Total de la section de fonctionnement (3)			63 874,00	63 874,00

D

TOTAL DU BUDGET (4)			612 343,00	612 343,00
---------------------	--	--	------------	------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT		C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	693 577,67	0,00	0,00	0,00	693 577,67
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	2 004 718,28	0,00	0,00	0,00	2 004 718,28
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	4 021 872,01	0,00	418 104,00	418 104,00	4 439 976,01
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	17 090 349,10	0,00	130 365,00	130 365,00	17 220 714,10
Total des dépenses d'équipement		23 810 517,06	0,00	548 469,00	548 469,00	24 358 986,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	315,03	0,00	0,00	0,00	315,03
16	Emprunts et dettes assimilées	3 807 375,00	0,00	0,00	0,00	3 807 375,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 807 690,03	0,00	0,00	0,00	3 807 690,03
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		27 618 207,09	0,00	548 469,00	548 469,00	28 166 676,09

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 865 000,00		0,00	0,00	1 865 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 865 000,00		0,00	0,00	1 865 000,00

TOTAL	29 483 207,09	0,00	548 469,00	548 469,00	30 031 676,09
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 523 235,31
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 554 911,40
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	2 160 920,00	0,00	0,00	0,00	2 160 920,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	10 400 000,00	0,00	0,00	0,00	10 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	9 040,40	0,00	0,00	0,00	9 040,40
Total des recettes d'équipement		12 569 960,40	0,00	0,00	0,00	12 569 960,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	980 000,00	0,00	0,00	0,00	980 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	10 111 948,97	0,00	0,00	0,00	10 111 948,97
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	168 000,03	0,00	0,00	0,00	168 000,03
024	Produits des cessions d'immobilisations	302 460,00	0,00	375 000,00	375 000,00	677 460,00
Total des recettes financières		11 572 409,00	0,00	375 000,00	375 000,00	11 947 409,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		24 142 369,40	0,00	375 000,00	375 000,00	24 517 369,40

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 933 914,00		173 469,00	173 469,00	4 107 383,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 065 159,00		0,00	0,00	2 065 159,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 865 000,00		0,00	0,00	1 865 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 864 073,00		173 469,00	173 469,00	8 037 542,00

TOTAL	32 006 442,40	0,00	548 469,00	548 469,00	32 554 911,40
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 554 911,40
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

6 172 542,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT
II
C2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	14 049 775,68	0,00	41 247,00	41 247,00	14 091 022,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	20 200 000,00	0,00	0,00	0,00	20 200 000,00
014	Atténuations de produits	245 000,00	0,00	0,00	0,00	245 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 178 132,00	0,00	-150 842,00	-150 842,00	3 027 290,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		37 672 907,68	0,00	-109 595,00	-109 595,00	37 563 312,68
66	Charges financières	1 144 765,32	0,00	0,00	0,00	1 144 765,32
67	Charges spécifiques (4)	299 920,00	0,00	0,00	0,00	299 920,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	600 000,00		0,00	0,00	600 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 717 593,00	0,00	-109 595,00	-109 595,00	39 607 998,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	3 933 914,00		173 469,00	173 469,00	4 107 383,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 065 159,00		0,00	0,00	2 065 159,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 999 073,00		173 469,00	173 469,00	6 172 542,00

TOTAL	45 716 666,00	0,00	63 874,00	63 874,00	45 780 540,00
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	45 780 540,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	686 000,00	0,00	0,00	0,00	686 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 743 706,76	0,00	0,00	0,00	2 743 706,76
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 186 880,00	0,00	0,00	0,00	1 186 880,00
731	Fiscalité locale	31 711 417,00	0,00	0,00	0,00	31 711 417,00
74	Dotations et participations (4)	5 108 353,00	0,00	0,00	0,00	5 108 353,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 915 310,00	0,00	63 874,00	63 874,00	1 979 184,00
Total des recettes de gestion courante		43 351 666,76	0,00	63 874,00	63 874,00	43 415 540,76
76	Produits financiers	61 620,00	0,00	0,00	0,00	61 620,00
77	Produits spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		43 415 286,76	0,00	63 874,00	63 874,00	43 479 160,76

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	43 415 286,76	0,00	63 874,00	63 874,00	43 479 160,76
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 301 379,24
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	45 780 540,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	6 172 542,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES
II
D1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	418 104,00	0,00	418 104,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	130 365,00	0,00	130 365,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		548 469,00	0,00	548 469,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

548 469,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	41 247,00		41 247,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-150 842,00	0,00	-150 842,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		173 469,00	173 469,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-109 595,00	173 469,00	63 874,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

63 874,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES
II
D2
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		173 469,00	173 469,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	375 000,00		375 000,00
Recettes d'investissement – Total		375 000,00	173 469,00	548 469,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	548 469,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	63 874,00	0,00	63 874,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		63 874,00	0,00	63 874,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	63 874,00
--	------------------

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A

DEPENSES

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception : 28/06/2023

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
TOTAL	29 483 207,09	0,00	0,00	548 469,00	548 469,00	0,00	548 469,00	III = I + II	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	693 577,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (10)	2 004 718,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	4 021 872,01	0,00	0,00	418 104,00	418 104,00	0,00	418 104,00	418 104,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	17 090 349,10	0,00	0,00	130 365,00	130 365,00	0,00	130 365,00	130 365,00	
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	23 810 517,06	0,00	0,00	548 469,00	548 469,00	0,00	548 469,00	548 469,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	315,03	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 807 375,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	3 807 690,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	27 618 207,09	0,00	0,00	548 469,00	548 469,00	0,00	548 469,00	548 469,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (8)	1 865 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	1 865 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									548 469,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	21 894 493,43	0,00	548 469,00	548 469,00	548 469,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 160 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	10 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 040,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	12 569 960,40	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	980 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	168 000,03	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	302 460,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
Total des recettes financières	1 460 460,03	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	14 030 420,43	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	3 933 914,00		173 469,00	173 469,00	173 469,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 065 159,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	1 865 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	7 864 073,00		173 469,00	173 469,00	173 469,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)					0,00
Affectation au compte 1068 (9)					0,00

Total des recettes d'investissement cumulées					548 469,00
--	--	--	--	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	29 483 207,09	0,00	0,00	548 469,00	548 469,00	0,00	548 469,00	548 469,00
018								
20								
	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	693 577,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	16 807,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	389 027,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	287 743,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	2 004 718,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 396 854,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2046	Attributions compensation investissement	427 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 021 872,01	0,00	418 104,00	418 104,00	0,00	418 104,00	418 104,00
2111	Terrains nus	65 117,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	407 945,00	407 945,00	0,00	407 945,00	407 945,00
2116	Cimetière	221 790,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 299 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	281 284,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	516 981,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	290 180,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	37 243,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	258 447,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 034 239,21	0,00	10 159,00	10 159,00	0,00	10 159,00	10 159,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	17 090 349,10	0,00	130 365,00	130 365,00	0,00	130 365,00	130 365,00
2313	Constructions	9 712 414,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 26/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		130 365,00	130 365,00	0,00	130 365,00	130 365,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	548 469,00	548 469,00	0,00	548 469,00	548 469,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	548 469,00	548 469,00	0,00	548 469,00	548 469,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)			0,00	0,00		0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie			0,00	0,00		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie			0,00	0,00		0,00	0,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21311	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	1 765 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	1 865 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

III

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023	
III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023
III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III**
A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023
III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III**
A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	21 894 493,43	0,00	548 469,00	548 469,00	548 469,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 160 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	751 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	446 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326 Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	144 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338 Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	10 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	10 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	9 040,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2313 Constructions	9 040,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	12 569 960,40	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	980 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222 FCTVA	680 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	168 000,03	0,00	0,00	0,00	0,00
27638 Créance Autres établissements publics	168 000,03	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	302 460,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
Total des recettes financières	1 460 460,03	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	14 030 420,43	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	3 933 914,00		173 469,00	173 469,00	173 469,00

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 26/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

MISE EN LIGNE DU 28-06-2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 065 159,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 735,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	76 143,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	151 773,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	476,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	644,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	5 088,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	48 200,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	10 966,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	231,00		0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	22 744,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	37 932,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	395 534,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	28 139,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	239 846,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	19 809,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	95 113,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 637,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	56 448,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	666 721,00		0,00	0,00	0,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	190 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 865 000,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 865 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 864 073,00		173 469,00	173 469,00	173 469,00

MISE EN LIGNE LE 28/06/2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES							B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL							63 874,00
013	Atténuations de charges (3)	43 415 286,76	0,00	63 874,00	63 874,00	63 874,00	
016	APA	686 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 743 706,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 186 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	31 711 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	5 108 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 915 310,00	0,00	63 874,00	63 874,00	63 874,00	
Total des recettes de gestion des services							63 874,00
76	Produits financiers	61 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières							0,00
Total des recettes réelles							63 874,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre							0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)							0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées							63 874,00
---	--	--	--	--	--	--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	45 716 666,00	0,00	0,00	63 874,00	63 874,00	0,00	63 874,00	63 874,00
011	Charges à caractère général (5)	14 049 775,68	0,00	0,00	41 247,00	41 247,00	0,00	41 247,00	41 247,00
60611	Eau et assainissement	297 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 199 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	42 069,76	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	320 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	737 789,20	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 150 228,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	125 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	209 316,54	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	83 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	111 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	68 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	58 796,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	379 719,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	410 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	205 225,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	353 625,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	494 102,88	0,00		12 600,00	12 600,00	0,00	12 600,00	12 600,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	38 735,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	186 967,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	213 914,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	106 924,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	496 418,37	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	137 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	52 999,97	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	185 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	54 654,54	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	95 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	341 424,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	88 930,34	0,00		11 647,00	11 647,00	0,00	11 647,00	11 647,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100 444,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	513 871,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	73 636,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 214 085,94	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6234	Réceptions	240 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	227 672,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	53 070,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	5 686,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	28 765,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	46 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	206 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	84 033,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	87 093,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	173 517,77	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	510 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	60 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	20 200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	33 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	88 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	9 586 085,15	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	102 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	52 380,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	2 417 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 812 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	28 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64172	Apprentis - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 754 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 775 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	167 940,85	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	50 144,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	138 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	44 350,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	6 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	245 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391116	Prél. article 55 de la loi SRU	230 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	3 178 132,00	0,00	0,00	-150 842,00	-150 842,00	0,00	-150 842,00	-150 842,00
65311	Indemnités de fonction	205 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65315	Formation	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Créances éteintes	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	122 574,78	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	640 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6573643	Subv. fonct. fermier et concessionnaire	375 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 282 616,22	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65818	Autres	32 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	270 441,00	0,00		-152 842,00	-152 842,00	0,00	-152 842,00	-152 842,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		37 672 907,68	0,00	0,00	-109 595,00	-109 595,00	0,00	-109 595,00	-109 595,00
66	Charges financières	1 144 765,32	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 050 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	59 765,32	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
666	Pertes de change créances det. fin	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	299 920,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	299 920,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	600 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		2 044 685,32	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		39 717 593,00	0,00	0,00	-109 595,00	-109 595,00	0,00	-109 595,00	-109 595,00
023	Virement à la section d'investissement	3 933 914,00			173 469,00	173 469,00		173 469,00	173 469,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 065 159,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 875 159,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	190 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 999 073,00			173 469,00	173 469,00		173 469,00	173 469,00

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	520 130,67
Montant des ICNE de l'exercice N-1	460 365,35
= Différence ICNE N – ICNE N-1	59 765,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	43 415 286,76	0,00	63 874,00	63 874,00	63 874,00
013	Atténuations de charges (4)	686 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 743 706,76	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	252 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	220 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	151 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	130 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	110 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	166 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	217 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	283 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	49,76	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 186 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	686 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7323	Revers. prél. / jeux et paris hippiques	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	31 711 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	25 918 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-089-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception en préfecture : 28/06/2023

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	1 126 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	1 385 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	5 108 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	3 490 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	509 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	103 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	80 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	638 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	164 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 915 310,00	0,00	63 874,00	63 874,00	63 874,00
752	Revenus des immeubles	1 320 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	409 500,00	0,00	63 874,00	63 874,00	63 874,00
Total des recettes de gestion des services		43 351 666,76	0,00	63 874,00	63 874,00	63 874,00
76	Produits financiers	61 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	61 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		43 415 286,76	0,00	63 874,00	63 874,00	63 874,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.